

PROJET D'INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT

70H

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

FORMATION CONTINUE

10-15 AUDITEURS

PRÉ-REQUIS

Cette formation est ouverte aux professionnels de tous secteurs titulaires d'un diplôme Bac+2 minimum reconnu au RNCP et justifiant d'au minimum trois ans d'expérience professionnelle.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant s'investir dans le domaine de la création d'entreprise ex-nihilo, du développement d'activité nouvelle (en entreprise ou dans le cadre de projets partenariaux) ainsi que dans l'univers du conseil et de l'accompagnement aux dynamiques entrepreneuriales et intrapreneuriales.



COMPÉTENCES VISÉES

Elles concernent les thématiques de la création d'activité nouvelle dans un contexte entrepreneurial (création d'entreprise) ou intrapreneurial (en entreprise) :

- capacité à identifier les problématiques soulevées par son projet de création d'activité et son caractère innovant
- capacité à définir la démarche de travail ad hoc relative à la conception de son projet
- capacité à travailler l'opportunité entrepreneuriale
- capacité à concevoir le projet (métier, proposition(s) de valeur, prestations, modèle économique, ingénierie juridique et fiscale, propriété intellectuelle, partenariat, stratégies de lancement)
- capacité à identifier, mobiliser, combiner les ressources pour mettre en oeuvre le projet

Compétences observables et évaluables

A l'issue de la formation, l'auditeur sera en mesure :

- d'engager un travail de recherche d'information, de veille et d'exploration sur le caractère innovant du projet
- de mener une analyse stratégique et marketing (étude d'opportunité / étude concurrentielle) relative au projet
- de concevoir et définir une(des) proposition(s) de valeur innovante
- de concevoir et définir les conditions de faisabilité du projet
- d'élaborer la modélisation financière du projet (viabilité financière, financements adaptés)
- de concevoir les modèles d'affaires, plan d'affaires du projet
- d'argumenter sur la faisabilité technico-économique du projet



ORGANISATION

Les options / certificats d'université ne sont ouverts que s'ils intéressent un nombre suffisant d'auditeurs (8-10 environ). Les auditeurs qui ne suivent que le certificat d'université rejoignent ceux qui suivent la deuxième année du Master 2 Management et Administration des Entreprises en Formation Continue.

Le certificat d'université, qui représente 10 jours (70h) au total, se déroule de début janvier à fin juin - début juillet. Les cours sont bloqués sur des journées entières (lundi, mardi ou mercredi) : 1 à 2 jours une fois par mois.

Une réunion de présentation de cette option a lieu en octobre. La rentrée a lieu chaque année en janvier.

L'enseignement est dispensé suivant des méthodes pédagogiques combinant apports théoriques et applications (exposés, projets par groupe d'étudiants, cas, etc.).



CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

L'évaluation notée porte sur le projet, avec un rapport écrit (plan d'affaires et/ou étude de faisabilité) et une soutenance orale, devant un jury en fin de formation.

Il est délivré un certificat attestant du suivi et de la validation de l'option.

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

PROJET D'INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT



ENSEIGNEMENTS

Enseignements de l'option / certificat d'université = 70h (10 jours)

ENSEIGNEMENTS - 70h

Méthodologie de conduite du projet, créativité et démarches d'innovation

Dispositifs de conception du projet (modèles d'affaire et plan d'affaires)

Etudes de marché, positionnement stratégique, marketing, démarche commerciale et stratégie digitale

Environnement du projet (partenaires, propriété industrielle et intellectuelle, financement de l'innovation)

PROJET

Projet à conduire par groupe (projet de création d'entreprise, développement d'une nouvelle activité, projet partenarial...) L'évaluation repose sur la réalisation de travaux relatifs à la conception du projet entrepreneurial, l'élaboration de son modèle d'affaires et de son plan d'affaires et une soutenance orale devant un jury.



MODALITÉS D'ACCÈS

Les auditeurs font acte de candidature en envoyant par courrier : une lettre de motivation, un CV détaillé et une (des) attestation(s) de diplôme(s).

Les demandes d'admission sont à renvoyer au plus tard pour le 15 novembre chaque année. Une commission pédagogique sélectionne les dossiers et prononce l'admission.

Une réunion de présentation de l'option a lieu en octobre.

Seuls les candidats admis sont autorisés à s'inscrire pour la préparation du certificat d'université.



FRAIS D'INSCRIPTION

Année universitaire 2025-2026

2 100€ pour un salarié, 1 050€ pour un demandeur emploi

L'inscription donne accès à la bibliothèque spécialisée en gestion qui comporte près de 5 000 ouvrages, une centaine de revues, etc. et à l'ensemble des services proposés aux étudiants de Nantes Université.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Nathalie Schieb-Bienfait -

nathalie.schieb-bienfait@univ-nantes.fr

Tél. +33 (0)2 76 64 18 32

Coordinatrice Formation continue :

Céline Graindorge - celine.graindorge@univ-nantes.fr

Tél. +33 (0)2 76 64 18 21

Assistante de formation :

Emilie Doyen - fc-iae@univ-nantes.fr

Tél. +33 (0) 2 76 64 18 19



ACCUEIL SPÉCIFIQUE

Découvrez le dispositif d'accueil spécifique du public en situation de handicap